

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 09 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin à 21 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 01 juin 2023.

Membres en exercice: 11 Présents: 9 Votants: 9 Pour:9 Contre:0

PRÉSENTS : BASTIDE Nathalie, BOULET Hervé, CHALMETON Hervé, DELMAS Jean, DEVAUD Thomas, LAURAIRE Franck, PRADAL Marc, ROUQUET Colette, SOULIER Jean-Louis

ABSENTS: MALIGE Damien, ROBERT Joseph

ABSENTS représentés avec procuration:

Mr CHALMETON Hervé a été nommé secrétaire.

**OBJET: Programme de travaux 2023 - Forêt sectionale Couffours-Méjols
2023_37**

Madame le Maire,

EXPOSE au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire en 2023 de programmer des travaux en forêt sectionale de Couffours-Méjols

Le montant estimatif du programme 2023 présenté par l'Office National des Forêt – Agence de Lozère est de 15 020 € HT.

Il s'agit des opérations suivantes : travaux sylvicoles

- Fourniture et plantation de plants de sapin pectiné
- Travaux divers dans les peuplements

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

APPROUVE ce programme dans son intégralité;

PRECISE que la somme correspondante soit 15 020 € HT est inscrite au budget 2023;

SOLLICITE le Conseil Départemental de la Lozère pour l'octroi d'une aide au taux maximum possible (dans la limite de 50%) sur les natures de travaux éligibles, au titre des mesures d'aide en faveur des forêts des collectivités.

DEMANDE à l'Office National des Forêts de proposer son devis pour l'assistance technique à donneur d'ordre, la maîtrise d'œuvre ou la réalisation des travaux

DONNE le pouvoir à Madame la Maire pour signer tous les documents relatifs à leur exécution.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après 12 JUIN 2023
Dépôt en Préfecture le :
et publication ou notification le : 12 JUIN 2023



La Maire,
Colette ROUQUET.

